



Sous le Caquetoire..

Ch'tiot journal Chaumontais

Chaumont-Sur-Tharonne - Automne 2020

Contenu de ce numéro :

- Editorial..... 2
- Education et jeunesse..... 4
- Budget, Finances..... 8
- Urbanisme, PLU, Environnement, Eau et Assainissement 10
- Voirie, travaux et sécurité 12
- Solidarité, Affaires Sociales, Logement, Santé 14
- Animations, Fêtes, Cérémonies et Vie Associative 16
- Comités « Economique » « Historique et patrimoine chaumontais » 18
- Recensement 2021 20
- Si Chaumont m'était conté..... 22
- Informations pratiques 24
- Brèves..... 28

Mairie

✉ 10, route de Romorantin
☎ 02.54.88.84.00
☎ 02.54.88.84.04
@ chaumont-sur-tharonne.mairie@wanadoo.fr
<https://www.chaumont-sur-tharonne.fr>





Editorial du Maire



C'est avec plaisir que je reviens vers vous, pour vous faire part des activités estivales et de ces premiers pas de l'automne.

Le contexte inédit de la COVID nous oblige à considérer chaque événement avec responsabilité. Dans sa lettre d'information du 13 octobre, l'Agence Régionale de Santé montre que si le département du Loir-et-Cher reste relativement épargné, le nombre de cas positifs est en progression - passant de 4 % à 6,7 % des personnes testées, en 4 semaines.

A présent, les consignes sont connues de tous pour préserver nos familles, nos proches, les personnes sensibles.

Le suivi des protocoles de sécurité par l'engagement du personnel communal et des bénévoles, nous a permis de vous distraire dans la soirée du 13 juillet. Le feu d'artifice a été remarquable cette année en raison de la générosité de notre fournisseur, qui avait fait face à de nombreux désistements d'autres communes.

Nos enfants ont repris le chemin de l'école, ce qui a nécessité une organisation matérielle pour conserver les distances, aménager une circulation appropriée pour les enfants et les parents.

Tous engagés : le personnel enseignant, les agents pour le nettoyage et la désinfection quotidienne, les agents de la cantine, les animateurs et ATSEM. Merci sincèrement à tous de leur contribution et de leurs attentions.

La météo a été généreuse en ensoleillement et chaleur, cet été. Nous avons pu profiter de soirées agréables et détendues. A nouveau cette année, l'absence de pluies a obligé les services de la Préfecture à prendre des mesures visant le rationnement de l'utilisation de l'eau. L'arrêté « sécheresse » a limité les arrosages, lavage des voiries et véhicules, remplissage de plans d'eau et piscines... au préjudice du fleurissement et des espaces verts de la commune. Pour les périodes estivales à venir, ces mesures nous obligent à engager une réflexion sur le stockage de l'eau.

Concernant les travaux réalisés et à entreprendre, nous avons privilégié le report des décisions en investissements de la chaudière biomasse, l'aménagement de la bibliothèque. Nous avons répondu à des demandes souvent différées de réhabilitation de voirie, tout en se préservant de dépenses dans un contexte incertain au niveau de recettes.

Après un vide-greniers bien animé et fréquenté début septembre, le nouveau comité « Historique et Patrimoine » associé à Dessin en Sologne, ont tenu à participer aux Journées Européennes du Patrimoine. Merci aux bonnes volontés et aux passionné(e)s de l'histoire, qui œuvrent pour la mise en valeur de notre village. Toute personne manifestant le même intérêt est la bienvenue dans ces groupes chaumontais.

J'ai le souci de communiquer au mieux avec chacun(e), de tout âge, connecté(e) ou non. Des outils sont en place (panneau-pocket, le site internet, la messagerie – bientôt officiellement sur les réseaux sociaux) mais je reste partisan d'une communication directe, de concertations constructives. En cas de préoccupations diverses, je vous invite à passer à la Mairie, qui reste la première porte d'entrée de proximité du service public.

Les initiatives engagées par l'intercommunalité Cœur de Sologne seront abordées ultérieurement, lorsque le budget prévisionnel sera préparé.

Je vous souhaite un excellent automne pendant lequel vous pourrez profiter de l'écoute des brames et déguster quelques poêlées de champignons.



*Bien à vous,
Laurent Auger*



Accueil de loisirs juillet 2020

Durant cette période estivale un peu particulière, les animateurs de l'accueil de loisirs ont tout mis en œuvre pour que les enfants passent de bons moments, tout en veillant à leur sécurité.

Le groupe des petits avait exceptionnellement pris ses quartiers dans la salle de motricité de l'école maternelle.

Ils ont pu aménager leur espace pour les vacances (coins jeux, bibliothèque, cabane...).

Diverses animations leurs ont été proposées : atelier cirque, musique, créations diverses, découvertes en forêt, jeux de piste, jeux au stade et à l'aire de jeux de la coquadrille, jeux d'eau...

Les grands de leur côté avaient tout l'espace de l'accueil de loisirs.

Au programme : jeux sportifs, journée Harry Potter, escape game, journées gaming, matinée laser-game en extérieur, jeu d'orientation, reportage photos, batailles d'eau...

Beaucoup d'animations, d'éclats de rires et des moments de partage entre les enfants et les animateurs.

Des vacances dynamiques et ludiques comme nous les aimons !

Anne-Karen Mailliat-Truppa

Rentrée des Classes à l'Ecole du Bois Fraisier

Les agents de service communaux ont activement préparé et assaini les salles de classes et la cantine à la fin de l'été pour que la rentrée se passe sans encombre. Nos bambins, très heureux de retrouver leurs camarades et le personnel enseignant ont repris leurs marques.

Vous pouvez contacter l'Ecole par téléphone au 02.54.88.57.19 ou ec-le-bois-fraisier-chaumont-sur-tharonne@ac-orleans-tours.fr

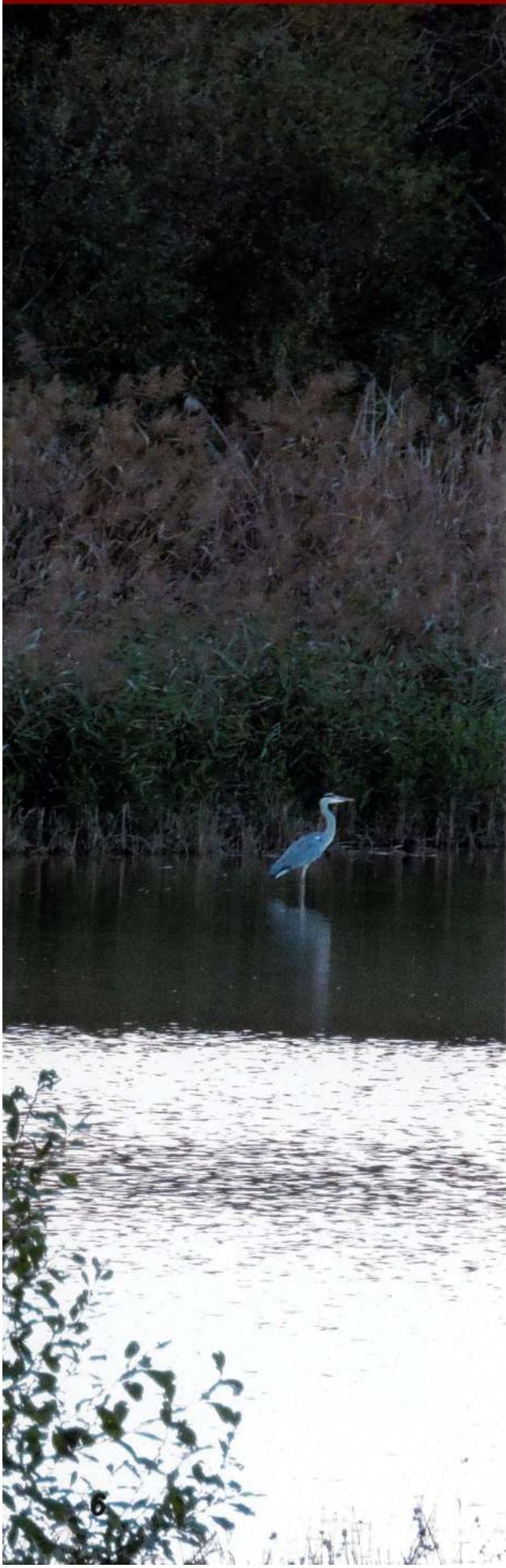
Association des Parents d'Elèves : Sandra FOURAGE au 06.13.34.15.63 ou ape.chaumont@yahoo.fr

Pour inscrire votre enfant à l'école, merci de prendre rendez-vous à l'école muni des pièces suivantes :

- une attestation de domicile (à retirer à la mairie),
- le carnet de santé de l'enfant,
- votre livret de famille.

Enseignant(e)	Effectif par section
Brigille Boucault + 1 ATSEM (journée)	Petite maternelle 11 Moyenne maternelle 9
Elodie Farrugia + 1 ATSEM (matin)	Grande maternelle 9 CP 10 + 2 ponctuels
Christian Farrugia	CE1 11 CE2 10
Karine Baglan	CM1 12 CM2 16
Nombre d'enfants 88





Après plusieurs années comme animatrice au sein du service de l'accueil péri et extrascolaire, Angélique Amelot a décidé de quitter la collectivité pour un nouveau projet professionnel. Toutefois, elle a souhaité continuer à participer comme animatrice au centre de loisirs durant les vacances scolaires. Toute l'équipe municipale la remercie pour son investissement auprès des enfants et lui souhaite pleine réussite.



Cantine

Tarif du repas : 3.20€

Informez rapidement l'agent de service au 02.54.88.84.00 en cas d'absence de votre enfant avant 9h30.

Garderie et Centre de loisirs

02.54.97.48.50 ou 06.38.65.80.59
centredeloisirs-chaumontsurtharonne@hotmail.fr

Pièces justificatives à remettre avec le dossier :

- attestation d'assurance de responsabilité civile,
- Photocopie du carnet de santé avec les vaccinations à jour,
- Photocopie du dernier avis d'imposition complet

L'accès aux services périscolaires et extrascolaires (garderie, cantine et centre de loisirs) est conditionné à une inscription préalable obligatoire en mairie.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer à la mairie ou à télécharger sur le site internet .

Tarif 2020 pour les enfants de la commune	Centre de loisirs			Garderie	
	Période de vacances	Période scolaire			
		mercredi		lundi/mardi/jeudi/vendredi	
	à la journée	1/2 journée (matin ou soir)		Matin	Soir
7:30 à 18:15 (sauf pour Noël et août) 7:45 à 18:15 (vacances)		7:15 à 8:20	16:00 à 18:30		
Quotient familial					
0 à 800 €	5.20 €	8.90 €	5.85 €	2.20 €	2.70 €
801 à 1100 €	5.70 €	9.40 €	6.35 €		
1101 et plus	6.20 €	9.90 €	6.85 €		
Cantine ⁽²⁾	3.20 €		-	-	-

⁽²⁾ tarif indicatif 2020 pour les enfants, apprentis et stagiaires de l'enseignement .

Pour nos plus grands..

Nouveaux collégiens

Le passage en 6ème est un évènement important pour chaque écolier.

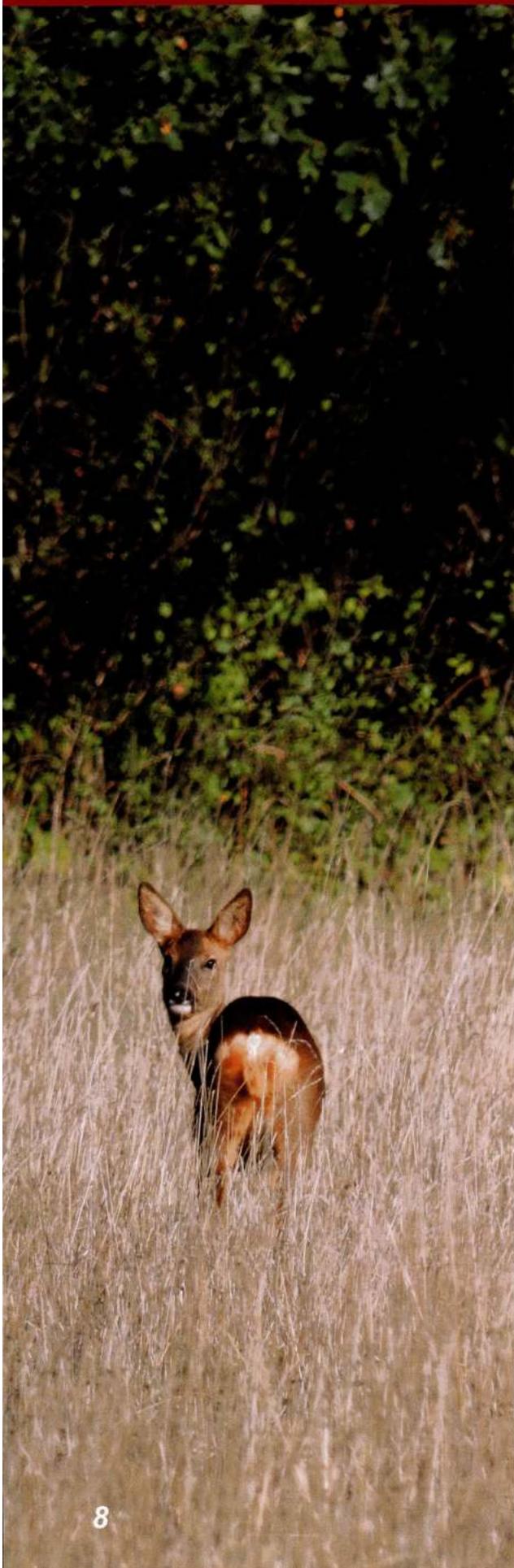
Afin de le célébrer comme il se doit, une cérémonie a été organisée et un cadeau leur a été remis.



Garage à vélo

Les enfants qui utilisent l'abri de bus rue du labyrinthe (ancienne caserne de pompiers) pour se rendre au collège ou au lycée peuvent désormais utiliser le garage à vélo abrité situé à l'angle de l'école du Bois Fraisier.





Fonctionnement

La Commission s'est réunie deux fois depuis le début du mandat.

Le budget prévisionnel 2020 voté par la précédente équipe est suivie dans sa réalisation.

Les recettes de fonctionnement des produits (droits des services périscolaires..), des impôts locaux et taxes, des dotations et subventions, revenus des immeubles.. sont perçues à 77,10 % du budget prévisionnel 2020

2020 Fonctionnement	Recettes prévisionnelles	Recettes réalisées
	1 206 709 €	77,10 %
Produits de service (occupation sol, droits périscolaires..)	75 740,00 €	46,74 %
Impôts et taxes	828 000,00 €	81,65 %
Dotations, subventions	247 959,00 €	66,13 %
Revenus immeubles	50 000 €	95,95 %
Autres recettes	5 010,00 €	140,00 %

Concernant les dépenses de fonctionnement, 63,99 % ont été engagées et finalisées au 7 Octobre 2020.

Les charges à caractère général (eau, électricité, chauffage, entretien et réparation de voirie..) et charges de gestion courante sont contenues approximativement dans ce pourcentage.

En revanche, les charges de personnel atteignent 74,74 %, ce qui est toutefois compatible avec les dépenses prévues du dernier trimestre 2020.

2020 Fonctionnement	Recettes prévisionnelles	Recettes réalisées
		1 206 709 €
Charges générales (Eau, électricité, carburant, alimentation, entretien et réparation réseau, assurances...),	357 010 €	68,38 %
Charges de personnel	540 000 €	74,74 %
Autres charges	309 699 €	40,12 %

Investissement

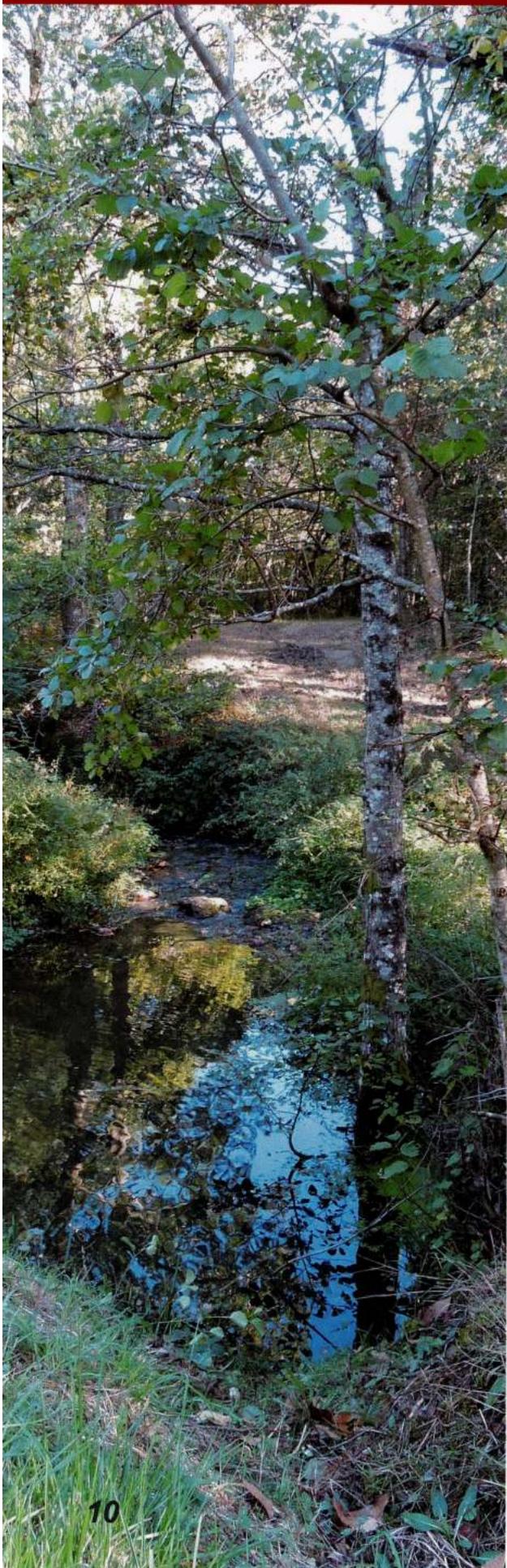
Les recettes sont limitées à 28,99 % des sommes initialement prévues, en raison de décisions différées sur les demandes de subventions relatives à l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque et de l'implantation d'une chaudière biomasse.

2020 Investissement	Recettes prévisionnelles	Recettes réalisées
		1 056 559 €
Solde d'exécution	108 294,31 €	100 %
Dotations	199 676,49 €	98,77 %
Subventions	250 673,00 €	0 %
Emprunt et dettes	417 005,20 €	0,19 %
Autres recettes	80 910,00 €	0 %

Dans leur globalité, les investissements sont réalisés à 61,80 % à la date du 7/10/2020, dont les emprunts et dettes à 99,74 %. Les immobilisations corporelles (aménagement de terrain, installations de voirie..) restent inférieures à 35% d'engagement et les installations, matériel et outillages techniques légèrement inférieures à 27 %.

2020 Investissement	Recettes prévisionnelles	Recettes réalisées
		1 056 559 €
Emprunts et dettes	389 110 €	99,74 %
Aménagement de terrains	90 500 €	20,10 %
Aménagement construction	228 706,68 €	33,13 %
Installations, matériel	211 010 €	26,18 %
Autres dépenses	137 232,32 €	84,27 %

La commission a validé le principe d'une extension des possibilités de disposer, si besoin, de trésorerie (300 000 euros) auprès d'un organisme financier.



Déclaration des piscines hors sol



Les piscines enterrées ne sont pas les seules qui doivent faire l'objet d'une déclaration.

Propriétaire de piscine hors-sol, vous devez également faire une déclaration en mairie pour obtenir une autorisation d'urbanisme si votre équipement répond aux conditions suivantes :

- La piscine est d'une surface de 10 à 100 m²,
- Elle est installée plus de 15 jours dans l'année en zone protégée (Chaumont est concerné).

Si vous êtes concernés, merci de régulariser la situation.

Avis

Les conventions de détournement temporaires de chemins communaux, signées en début d'année 2020, sont en cours d'examen par le Conseil Départemental dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Dans le cadre de la restauration du bâti de la cour Vaussion et l'aménagement de l'espace des anciens ateliers municipaux, la commission a donné un avis favorable pour la consultation du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 41).

La commission a été informée des déclarations de travaux et permis de construire instruits, des suites données aux initiatives :

Déclaration de travaux

Pour rappel les réalisations suivantes doivent faire l'objet d'une déclaration :

- Création d'une surface de plancher entre 5 et 20 m³,
- Modification extérieure (ravalement façade, ouverture..) ou changement de destination (règlement selon les zones, matériaux spécifiques),
- Création d'un étage supplémentaire de 5 à 20 m²,
- Piscine d'une surface de 10 à 100 m² pour un bassin découvert ou d'une couverture inférieure à 1,80 m de hauteur,

Demandeur	Type de travaux
S.C.I. Slodam - D. Nottelet. 9 rue de la Folie.	Ravalement façade et changement de porte
Caillard d'Aillières & associés.	Installation d'une antenne relais Bouygues
Commune Chaumont/Tharonne. Espace Tharonne	Installation de panneaux photovoltaïques.
E. Tiffet. 5 bis, rue de Lamotte.	Auvent pour abri voiture

5 dossiers sont en cours d'instruction

Permis de construire

Pour rappel les réalisations suivantes doivent faire l'objet d'une demande de permis :

- Toute création de surface de plancher de plus de 20 m²,
- Changement de destination du bâtiment, modification de façade ou de structures,
- Mur de clôture de plus de 2 m,
- Piscine ou bassin de plus de 100 m² ou bassin couvert de 10 à 100 m² si la couverture est supérieure à 1,80 m

Demandeur	Type de construction
S.C.I. Les Terres de Chançay. M. Foucher-Charraire.	Création d'un logement de fonction sur ancienne grange Traitement eau et assainissement
L. Deparday. ZA de la Trocherie.	Agrandissement d'un bâtiment artisanal
H. Ghiotti. L'Epilly.	Extension d'habitation et création d'un double garage
SCI les Jonquières. F&I. Declochez.	Construction d'un pool house avec piscine
Center Parcs.	Rénovation/construction de 3 locaux de service
SCEA les Gats. P. Berger. Les Morettes.	Extension et réhabilitation d'une ferme
N. Baron. Les Casières.	Equipement photovoltaïque 3 bâtiments d'élevage et un bâtiment de stockage



Voirie, travaux et sécurité



Les membres de la commission voirie, travaux et sécurité dont j'assume la vice-présidence sont heureux de vous tenir informé du travail effectué dans notre gazette locale.

Tout d'abord, un grand merci à tous les membres du service technique. Tous les jours, ils contribuent à l'embellissement et au bon fonctionnement de notre village.



Benoit Versailles a dernièrement intégré l'équipe.

Nous souhaitons bonne chance à Laurent Berruet qui nous quitte pour de nouvelles orientations.



Début septembre, le service technique a accueilli son deuxième apprenti Romain Germaneau, âgé de 16 ans.

Il prépare actuellement un CAP agricole de jardinier-paysagiste à la Maison Familiale et Rurales de Gien et fera partie de l'équipe espaces verts pour une durée de deux ans.

Nous souhaitons la bienvenue à ces deux nouvelles recrues.

Nous avons depuis notre installation, poursuivi et finalisé les projets engagés par l'ancienne mandature.

Nous avons aussi travaillé sur de nouvelles réalisations :

- La réception de travaux de toiture de la salle des fêtes et du Club house de l'USC foot a été validée,
- La remise en conformité des armoires électriques,
- La poursuite du projet d'aménagement de la zone d'activité de la Trocherie,
- Les travaux d'embellissement du parking et de la nouvelle place (site des anciens ateliers municipaux),

..À ce propos, nous allons devoir trouver un nom à cette nouvelle place. Si vous avez des propositions, n'hésitez pas à nous les communiquer..

- Un projet à l'étude de circulation et sécurisation du cœur de village en vue de diverses manifestations,
- L'enfouissement des réseaux rue du Tramway, travaux qui débuteront très bientôt,
- Mise en place prochaine de la signalétique de tous nos chemins communaux.

Nous ne manquerons pas dans les prochaines éditions, de vous tenir informés de l'évolution des travaux dans notre commune ainsi que de nos diverses réflexions.

Les membres de la commission, Emilie Cuvillier, Alain Deletang, Patrick Merven, Laurent Auger et moi même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous.

Amicalement,
Patrice Paul



Repas de fin d'année de nos Aînés

L'année 2020 est marquée par le 75^e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et particulièrement le 30^e anniversaire de la Journée internationale des personnes âgées.

Chaque année, nous avons coutume de réunir nos Aînés au sein de l'Espace Tharonne pour les célébrer autour d'un délicieux repas et d'une ambiance festive.

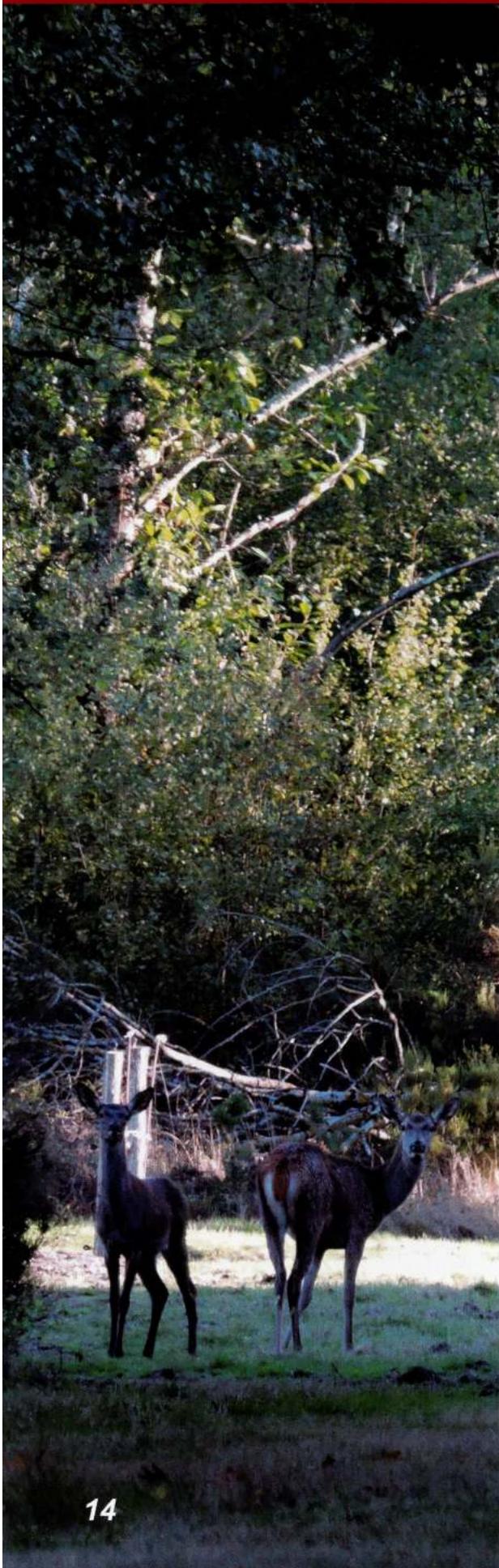
Considérant l'importance qu'ils ont dans nos cœurs, nous avons jugé plus sage de reporter deux fois pour finalement décider d'annuler, les risques étant trop élevés.

Soucieux de la satisfaction de nos Aînés en cette année très singulière, nous avons finalement transféré une partie du budget de la réception dans l'enveloppe des colis de Noël.

Nous leur donnons rendez-vous lundi 21 décembre à partir de 14 heures dans la salle du Conseil Municipal.

Nous serons heureux de leur remettre leur cadeau avec toutes les précautions requises.

Comme c'est l'usage, un carton d'invitation sera expédié par le courrier à toutes les personnes concernées très prochainement.



Ce carton sera à remplir pour nous confirmer votre participation.

Nous invitons les Chaumontais et Chaumontaises qui ont fêtés leur 70ème anniversaire à venir s'inscrire en Mairie, pour participer aux prochaines festivités.

Rose-Marie Picot

Ateliers des masques

La CCAS a tenu à réunir toutes les personnes qui ont contribué à la confection de près de 350 masques durant le confinement.

Ils ont été distribués aux habitants de la commune après une information sur « Panneau Pocket ».

L'ensemble des volontaires a été invité à la Mairie pour être officiellement félicité le 24 juillet.

Après un discours de Rose-Marie, une table a été dressée derrière la mairie où chacun a pu se restaurer autour d'un verre de l'amitié.

Monsieur le Maire et ses adjoints ont ensuite remis une composition florale à chacun des bénévoles en remerciement du service rendu.





Célébrations du 14 juillet

Nous sommes restés dans l'incertitude liée à la publication d'un potentiel arrêté préfectoral jusqu'à la dernière minute.

Envers et contre tout, nous avons néanmoins continué à tout organiser.

La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice ont été maintenus avec des mesures sanitaires renforcées. Des précautions particulières ont été prises pour éviter tout incendie avec le champ situé derrière l'étang.

Grâce à la mobilisation du personnel communal et des bénévoles, les célébrations se sont déroulées sans risque et ont été clôturées avec le traditionnel bal populaire.

Nous avons pu compter sur le support du Club de Football et de la Fanfare Municipale qui ont répondu présents et nous ont apporté une aide non négligeable.

Un grand merci à tous pour votre participation !

Vos applaudissements ont été notre plus grande satisfaction.

Patrick Merven

Forum des associations

A l'initiative du Foyer Rural, des bar-nums ont été posés le 5 septembre dernier à côté de l'église pour permettre à chacun de se renseigner sur les différentes activités associatives de la commune.



Festivités de Noël du 5 et 6 décembre

Le foyer rural assurera une fois encore l'organisation des festivités.

Soucieux que le cadre soit en accord avec l'ambiance de Noël, le marché aura cette fois lieu sur la place Blériot à côté de l'Eglise St Etienne.

Des chalets en bois confectionnés par les employés municipaux seront mis à la disposition des organisateurs et des exposants.

Comme chaque année pour les fêtes de fin d'année, nous vous invitons à nous rejoindre pour procéder au décompte avant le lancement des illuminations samedi soir par notre Maire.

Le Père Noël, nous l'espérons, viendra rendre visite aux enfants avant sa tournée annuelle.

Automne 2021..

La nouvelle équipe et beaucoup d'Anciens ont la nostalgie de nos anciennes fêtes de village.

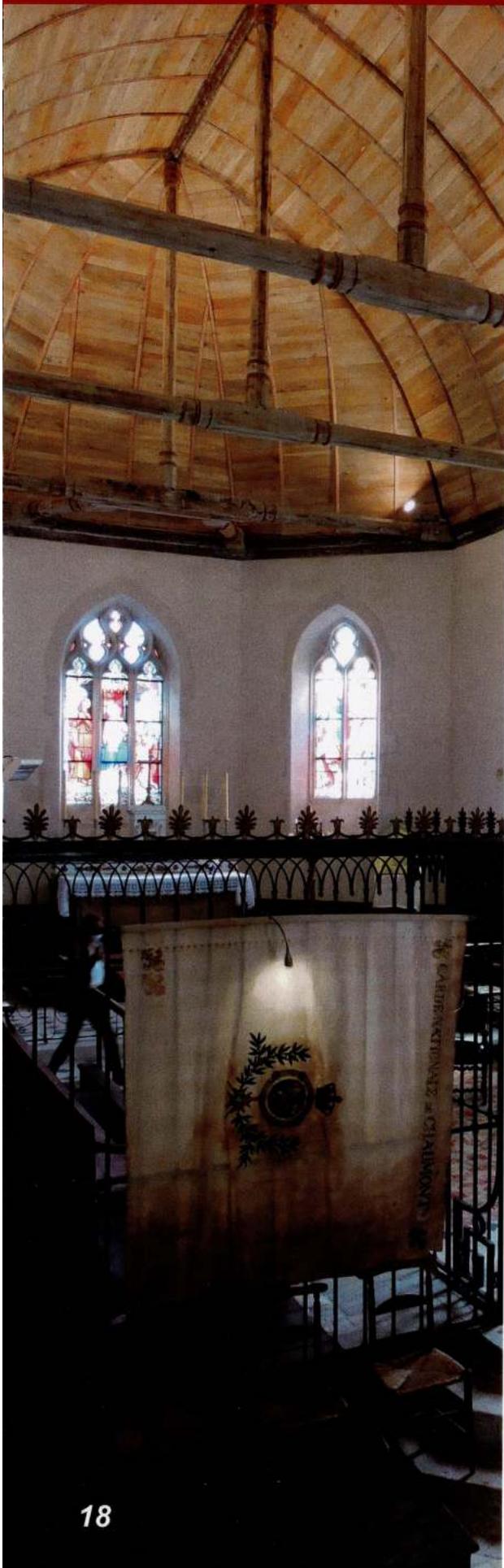
Nous envisageons de remettre en place la Fête de l'Automne mi-septembre 2021.

Il s'agit d'un projet ambitieux où nous projetons de collaborer avec les associations et les commerçants sur le thème de la Gastronomie du Terroir, du Sport et la Culture. L'idée étant de réunir les habitants du village autour d'une fête pittoresque.

Une première réunion d'information a été organisée le 26 septembre où la nouvelle a ravi la majorité des participants.



Comités «Economique» et «Historique et patrimoine»



Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a décidé de constituer deux comités consultatifs pour notre commune.

L'appel au volontariat a porté ses fruits puisque plusieurs passionnés se sont manifestés.

Comme le prévoit la législation, Laurent Auger a nommé Francis Valter Président du Comité historique et patrimoine qui lui a soumis la liste des citoyens se portant candidat :

- Philippe Bourgeois,
- Gabriel Bruandet,
- Francine Carton,
- Emilie Cuvillier,
- Dominique Deburghgraeve,
- Yves Deburghgraeve,
- Eliane de la Forest Divonne
- Danièle Gougeon,
- Nathalie Julien,
- Carole Lefort.

Cette composition de départ a été approuvée par Laurent Auger et sera mise à jour chaque année lors des Journées du Patrimoine si d'autres candidats se manifestent.

Tous ces volontaires ne sont pas restés inactifs puisque grâce à eux, la Municipalité a pu participer aux journées du Patrimoine 2020 .

Journées du Patrimoine

Les journées du 19 et 20 septembre ont permis au public de découvrir quelques trésors de Chaumont.

L'Eglise Saint Etienne, bâtiment classé, a été ouverte et Mr et Mme Deburghgraeve ont présenté au public les différentes étapes de restauration.

Un drapeau de la Garde nationale de Chaumont datant de 1815 nous a été confié par Mr et Mme Couvret. Il est venu compléter les fresques de l'édifice.

La galerie du Caquetoire a pour sa part, exposé des photographies anciennes du village ainsi qu'un extrait du cadastre de l'époque Napoléonienne.

On pouvait profiter de l'occasion pour admirer les œuvres de nos artistes de l'association Parent's Cool.



Historique photographique Chaumontais

L'avenir se crée sur l'expérience de notre passé et notre devoir passe par la préservation des témoignages photographiques qui ont été réalisés depuis de nombreuses années sur notre village et sur ses habitants.

Nous restons persuadés que vos maisons regorgent de trésors enfouis dans vos malles.

Nous vous proposons de les réunir pour constituer une base du patrimoine photographique communal que les générations futures continueront à alimenter pour constituer un témoignage de notre identité et de nos racines.



Exposition autour du Patrimoine du 18 au 27 juin 2021

L'association Dessin en Sologne projette d'organiser une manifestation en juin prochain où seront exposés des dessins, estampes, gravures.. ayant tous un thème commun «La Sologne».

Une belle occasion de faire découvrir le patrimoine Chaumontais et ses alentours, l'activité humaine, les métiers, les fêtes, les hommes à travers les coups de crayon d'artistes..

Ce patrimoine méconnu vous appartient et nous sommes certains que nombre d'entre vous possèdent des documents dessinés ou des dessins reproduits, qui pourraient si vous acceptez de nous les confier quelques jours, contribuer à la construction de cette exposition.

Merci de vous rapprocher de Bernard Lafont à l'adresse suivante :
foyerruralchaumontsurth@gmail.com



Recensement 2021



Le recensement de la population par l'Insee a lieu à partir de la mi-janvier 2021.

Chaumont sur Tharonne n'échappe pas à la règle, vous recevrez donc très prochainement une feuille de logement et un bulletin individuel.

Vous serez averti de la visite de l'agent recenseur préalablement par courrier.

Date limite de réponse : 13 février 2021

Deux possibilités de réponses s'offrent à vous :

- auprès de l'agent recenseur (**recruté par la mairie**) qui se présentera à votre domicile **muni d'une carte officielle**. Il vous remettra vos identifiants afin de vous permettre de répondre en ligne pour ceux qui le souhaitent.
- Sur internet :
<https://le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>

A quoi ça sert ?

- Construire des logements,
- installer un commerce ou envisager la construction de structures pour les personnes âgées..

Autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de notre commune que nous apportent les statistiques de l'Insee.

Ces documents vous demanderont notamment de renseigner votre âge, votre niveau d'étude ou le degré de confort de votre logement ce qui peut être perçu comme une intrusion dans sa vie personnelle.

La loi précise que les **renseignements fournis** par les personnes recensées sont **protégés par des règles de confidentialité**. Les statistiques collectées sont **anonymes** et les personnes qui y ont accès sont tenues au **secret professionnel**.

Attention : La législation impose d'y répondre . Un refus peut déboucher sur une amende.

Population	
Population en 2017	1074
Densité de la population en 2017 (nombre d'habitants au km ²)	13,7
Superficie en 2017 (en km ²)	78,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2012 et 2017 (%)	- 0,7
Nombre de ménages en 2017	473
Naissances domiciliées en 2018	10
Décès domiciliés en 2018	6
Logement	
Nombre total de logements en 2017	1420
Part des résidences principales en 2017 (%)	33,3
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2017 (%)	61,1
Part des logements vacants en 2017 (%)	5,6
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2017 (%)	73,3
Activité (Emploi - chômage)	
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2017	79,4
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2017	11,2

Source : Insee, RP2012 et RP2017
exploitations principales en géographie au 01/01/2020



Si Chaumont m'était conté..

Pour ceux qui l'ignorent une figure locale chaumontaise nous a quittés.

Valérie Abescat



Très impliquée dans la commune et dans la vie associative où avec son conjoint Benjamin, ils étaient propriétaires du restaurant «La Brocante», elle devient agent territorial spécialisé dans notre école en 2000.

Elle est ensuite titularisée dans la fonction publique territoriale et intègre en novembre 2001 un poste d'agent administratif à la mairie.

Valérie a souhaité suivre son mari et se consacrer à leur rêve commun : l'ouverture d'un restaurant en Guadeloupe.

Mamie comblée mais brisée par la disparition de son mari, elle indiquait lors de sa dernière visite garder la Sologne dans son cœur et vouloir revenir habiter Chaumont.

Le 17 octobre dernier, sa fille, son conjoint et leur petit garçon, quelques proches et conseillers se sont réunis pour respecter ses dernières volontés et répandre ses cendres sur les terres de Sologne.

9 juin 1937, un mariage distingué à la Mairie de Chaumont..

André Tardieu «Le Mirobolant» (1876 - 1945)



Après avoir étudié à l'Ecole Normale Supérieure il devient chroniqueur au Figaro. Il sert dans le corps diplomatique et se spécialise dans la politique étrangère.

Elu député en Seine et Oise, il intègre l'état-major des Foch et Joffre quand la guerre éclate et exige de partir au front. Il en reviendra blessé en 1916 où il retrouve le Palais-Bourbon.

Il devient le bras droit de Georges Clémenceau lors de la rédaction du traité de Versailles de 1918 et sera désavoué en 1926 après son soutien au cartel des Gauches, à l'Union Nationale de Poincaré.

Président du Conseil en 1929 (équivalent de notre premier ministre) il est reconnu comme grand réformateur et inventeur de la V^{ème} république. Le Général de Gaulle s'inspirera de la Réforme de l'État d'André Tardieu et en fera l'apologie.

On parle aussi d'affaires opaques à la limite du trafic d'influence mais sans suite judiciaire..

Personnage complexe et charismatique, il a rencontré beaucoup de succès auprès des femmes. Un passé sulfureux puisqu'on lui a connu maintes aventures avec des actrices ou de richissimes Anglo-Saxonnes, sur fond de restaurants à la mode, de soirées à l'opéra ou d'escapades en automobile..

Il se résoudra à épouser son ultime maîtresse Julie Largenton en 1937 à l'âge de 61 ans.

La cérémonie célébrée par le maire de l'époque Monsieur Paul Gauthier sera suivie par le mariage religieux en l'église Saint Etienne.

L'ancien président a longuement été ovationné par les Chaumontais regroupés massivement pour manifester leur admiration à ce grand homme.

LE MARIAGE DE M. ANDRÉ TARDIEU

Après la cérémonie civile
et religieuse
les nouveaux époux
partent pour Menton

A Chaumont-sur-Tharonne a été célébré, hier matin, à 11 heures, le mariage de M. André Tardieu avec Mme Julie Largenton, veuve Blanchard. La population tout entière de Bourg



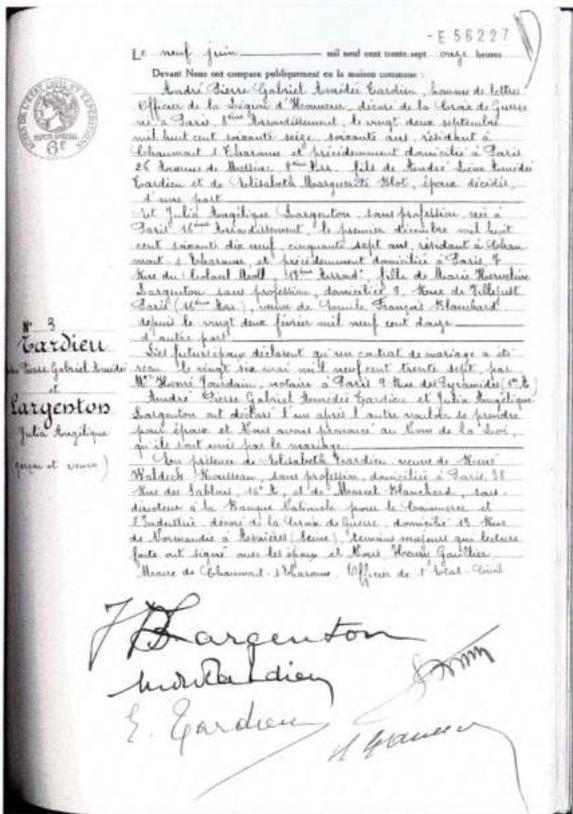
M. André Tardieu passe l'alliance au doigt de sa femme.

avait tenu à assister à la cérémonie et la mairie avait été coquettement décorée.

La foule a longuement acclamé l'ancien président lorsqu'il pénétra dans la mairie, où le maire, M. Paul Gauthier, après avoir procédé au mariage, prononça une allocution au cours de laquelle il rappela les étapes de la vie politique de l'ancien président du Conseil et sa brillante conduite pendant la guerre.

Le mariage religieux fut ensuite célébré dans la vieille église de Chaumont-sur-Tharonne, qui date du quinzième siècle.

M. et Mme Tardieu sont partis pour Menton.





Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Au-delà des troubles du voisinage qu'il peut générer par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage est aussi nocif pour l'environnement.

La réglementation précise que la contravention peut atteindre 450 €.

La déchetterie de Chaumont est ouverte le samedi de 9h30 à 11h30.

Bricolage et jardinage

Le Conseil national du bruit a établi un avis général sur les horaires simple à retenir.



Il considère ainsi que le bricolage et le jardinage sont possibles :

- tous les jours ouvrables de 8h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Merci de respecter ces consignes pour le bien-être de chacun, éviter des conflits de voisinage pour tapage nocturne ou diurne.

Nouveau service « paiement de proximité »

Pour payer en espèces vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital ...

rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire



Nouveau service « paiement de proximité »



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximate



Retrouvez la DGFIP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Février 2020



Payez vos avis en espèces chez votre buraliste

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES





Informations pratiques



Les navettes gratuites pour les marchés

	Lamotte Beuvron	La Ferté Saint Aubin
Quand	Vendredi matin	Jeudi matin
Départ	9h10	11h30
	Rue du labyrinthe (Abri dans l'ancienne caserne de pompiers)	
Retour	11:30	12:00
Dates	2 octobre 16 octobre 6 novembre 20 novembre 4 décembre 18 décembre	29 octobre 26 novembre 31 décembre

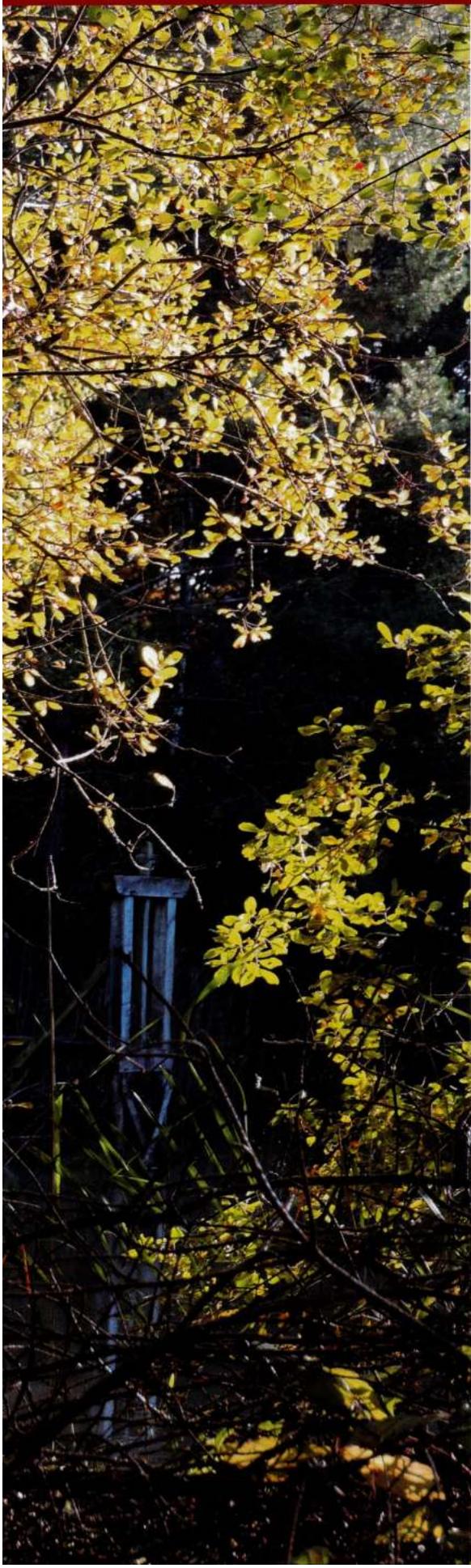
Médecin - Docteur Dinca	02.54.88.14.79
Pharmacie	02.54.88.54.50
Infirmière - Mme Picot	02.54.88.93.66
Dépannage SAUR (eau)	02.45.77.00.09
Dépannage GRDF (gaz)	0.800.47.33.33
Dépannage ERDF (électricité)	09.726.750.41
Gendarmerie de Lamotte-Beuvron	02.54.83.43.90
Pompiers	18
SAMU	15
Infos Coronavirus	0800.130.000

Les associations

	Activités	Responsable	Coordonnées
Dirty paws	Canicross, CaniVTT	Jonathan Defrocours	06.22.51.33.35
Trail des 3 garennnes	Course à pied, marche sportive	Laurent Lelièvre	06.34.82.01.80
Les Anciennes Chaumontaises	Voitures anciennes	Alain Samat	02.54.83.70.99
USC Football	Football (enfants et adultes)	Jonathan Coquis	02.54.88.20.75
Sculpt'en Sologne	Biennale d'art contemporain de Sologne	Pascal Goubert de Cauville	06.12.46.52.98
Amicale des Sapeurs Pompier		Benoit Bruandet	
Amicale des anciens		Michel Pagniez	06.47.50.14.18
APE Chaumontaise	Parents d'élèves	Sandra Fourage	02.54.76.49.18
Société Musicale	Fanfare	Chantal Cosnard	02.54.88.52.55
Foyer Rural (adhésion donne accès à différents ateliers)	Atelier dessin/de peinture Atelier poterie Atelier cuisine et gastronomie Atelier Oenologie	Sandra Auger	06.16.49.55.94
Atelier Gym Volontaire	Adultes/enfants	Mathilde Letourneau	06.25.09.24..33
Tennis chaumontais	Compétitions enfants/adultes	Pascal Bouteilly	02.54.96.13.74 06.82.12.36.05
Le Martin Pêcheur	Pêche	Pascal Doucet	02.54.88.22.12
ZIK'n'Co	Musiciens	Gabrielle Meneau	06.18.71.82.15
Rollin'Dancers	Celtique et Line Dance	Anne-Marie Roger	06.32.24.57.38
Les Roses Norlyne	Association humanitaire d'entraide sociale	Evelyne Verdier	06.72.42.25.42



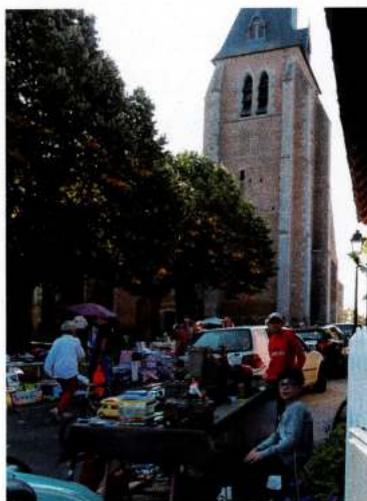
Brèves



Vide grenier du 13 septembre

A l'initiative du foyer rural et gâté par une journée ensoleillée, le vide grenier annuel s'est déroulé sereinement.

Les exposants étaient au rendez-vous et les visiteurs ont été nombreux.



Etat Civil

Ils se sont unis..

18 juillet - Mélanie Guérin et Matthieu Kermonnach

5 septembre - Océane Chatelain et Pierre-Antoine Pommier

19 septembre - Manor Castillo et Bastien Merlo

19 septembre - Alexia Meirsman et David Calmel

*Nous leur souhaitons à tous
nos vœux de bonheur.*

Ils nous ont quittés..

25 août - Robert Pépin

2 octobre - Jean-Claude Faurel

Toutes nos pensées vont à leurs proches.